

- E- Open -

Règlements

Quelques rappels et recommandations.

Il est autorisé de consulter ses notes de système à tout moment.

En division promotion : les ouvertures d'1SA faible (maximum inférieur à 16) et le 2Multi ne sont pas autorisés.

En division honneur et excellence, les conventions inhabituelles et système SHA ne sont pas autorisés

ALERTES / EXPLICATIONS

Chaque joueur alerte ses propres déclarations s'il estime qu'elle doit l'être ; dans le doute, alerter !!

Comment alerter :

Le joueur doit d'abord cliquer sur le bouton « alerte » puis écrire l'explication avant de cliquer sur sa déclaration en n'oubliant pas de destiner son « chat » **aux adversaires.**

Même si une déclaration n'a pas été alertée, il est possible de demander à celui qui a déclaré de fournir une explication. Il convient pour cela de cliquer sur la déclaration dont on souhaite connaître la signification.

Un joueur n'est pas autorisé à demander une explication au partenaire de celui qui a déclaré.

UNDO

Il est préférable que les undos soient acceptés aussi souvent que possible. Si un undo est refusé, la procédure correcte est d'appeler l'arbitre.

Il est patent que les maladdresses sont beaucoup plus fréquentes dans le jeu en ligne que dans le jeu en présentiel.

Les arbitres seront donc particulièrement enclins à accorder une reprise presque systématique de l'enchère ou de la carte dans la division promotion. Et seront moins généreux dans les divisions supérieures surtout lors du jeu de la carte.

Dans le cas d'undo, la limite de correction précisée dans la loi 25 ne s'applique pas.

REVENDEICATIONS

Une revendication devrait être accompagnée d'un bref commentaire

Si une revendication est refusée, il convient là aussi d'appeler l'arbitre ;

N'importe quel joueur, y compris le mort, peut refuser de continuer le jeu. L'arbitre devra être appelé obligatoirement

Si le jeu a continué et en cas de contestations ultérieures, l'arbitre devrait accepter le résultat obtenu à moins qu'il n'estime que le joueur qui a revendiqué a choisi une ligne de jeu non évidente dans sa déclaration initiale et suggérée par l'objection de l'adversaire.

APPELS

Les décisions arbitrales sont sans appel ; elles seront toujours prises par au moins deux arbitres, à l'exception des undos qui seront traités directement à la table.

Néanmoins, tout capitaine d'une équipe peut demander un nouvel examen de la donne ; celui-ci sera confié au directeur national de l'arbitrage, Manuel Prunier. Il ne pourra pas modifier la décision prise mais seulement proposer aux arbitres de reconsidérer leur jugement à la condition que, selon lui, la loi ou les procédures n'ont pas été appliquées correctement.